

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Janvier 2025

Commune
de AZÉ
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
27/12/2024

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-05 Fixation du loyer
du local 1, rue de Danzé

Envoyé en préfecture le :

16 JAN. 2025

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

SD 20 JAN. 2025

Déposé en ligne le

31 JAN. 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de janvier à 19 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOUE Christelle,
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc

Mme CHÉRAMY Laure-Aline est désignée secrétaire de séance.

Mme le Maire informe que dans le cadre de la location du local sis 1, rue de Danzé à Mme PAYET pour exercer son métier de sophrologue, il convient de déterminer un loyer.

Mme le Maire propose un loyer de 400 € / mois hors charge et demande l'avis des membres présents.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du conseil municipal,

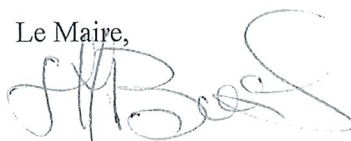
DECIDENT :

de fixer les loyers du local sis 1, rue de Danzé au prix de 400 € / mois hors charge

d'autoriser le Maire à faire le nécessaire pour mener à bien ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



CHÉRAMY Laure-Aline